

Mandat - Coalition sur la justice du Partenariat pour un gouvernement ouvert

En mai 2019, à l'occasion de son sommet tenu à Ottawa (Canada), le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), en collaboration avec le ministère de la Justice Canada et les Pathfinders for Just, Peaceful and Inclusive Societies (Les Pionniers pour des Sociétés Pacifiques, Justes et Inclusives), a jeté les bases de la Coalition sur la justice. La Coalition est un regroupement de gouvernements, d'organisations de la société civile, d'entreprises du secteur privé et d'organisations multilatérales membres du PGO qui mettent de l'avant une approche de la justice axée sur les gens, grâce à la mise en place de systèmes de justice inclusifs qui travaillent en partenariat avec d'autres services sociaux.

Activités de la Coalition

Les membres de la Coalition conviennent de collaborer à un certain nombre de stratégies en vue de faire progresser la justice par le biais du PGO. Ils s'engagent notamment:

- ❖ à promouvoir l'apprentissage et l'échange en ce qui concerne les politiques et les mesures qui permettent d'améliorer l'accès à la justice, de créer des institutions de justice ouverte et de veiller à ce que les processus de justice favorisent réellement la création d'un gouvernement ouvert;
- ❖ à promouvoir les nouvelles technologies, la transparence, la participation des citoyens et l'accès accru à l'information et aux données pour favoriser l'autonomie juridique et l'accès à la justice;
- ❖ à augmenter le nombre d'engagements en matière de justice dans les plans d'action du PGO qui appliquent une approche axée sur les gens pour améliorer l'accès à la justice, créer des institutions de justice ouverte et veiller à ce que les processus de justice favorisent réellement la création d'un gouvernement ouvert;
- ❖ à obtenir un plus grand nombre de données probantes en favorisant la recherche et la collecte de données, notamment en évaluant et en surveillant comme il se doit les activités et les engagements en matière de justice et en élaborant des approches communes pour mesurer les résultats et les incidences;
- ❖ à tirer parti de la [déclaration conjointe sur le gouvernement ouvert pour la mise en œuvre du Programme de développement durable de 2030](#) et du réseau de gouvernements et d'organisations de la société civile pour contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable 16 et, en particulier, pour respecter la promesse d'assurer l'accès à la justice pour tous d'ici 2030.

Membres

La Coalition est formée de membres du PGO qui collaborent à la création d'engagements en matière de justice ou qui les mettent en œuvre. Les organisations de la société civile, les entreprises du secteur privé et les organisations multilatérales et mondiales qui participent aux processus du PGO à l'échelle nationale ou mondiale, ou qui les appuient, seront également invitées à participer aux réunions de la Coalition.

Les membres du PGO et les autres organisations qui ne répondent pas aux critères énoncés ci-dessus peuvent participer aux réunions de la Coalition à titre d'observateurs.

Réunions

La Coalition se réunit une fois par année, en personne si possible, généralement à l'occasion du sommet du PGO ou en marge d'autres événements mondiaux liés à la justice. La Coalition se réunit également de façon virtuelle, au besoin, pour échanger au sujet des développements récents.

Établissement de rapports

La Coalition du PGO a été inscrite en tant que [mesure d'accélération](#) via la plateforme de partenariats liés aux objectifs de développement durable de l'ONU. Le PGO présentera un rapport annuel sur les activités de la Coalition, qui comprendra des données obtenues au moyen de son mécanisme d'établissement de rapports indépendant.

